



N° 6129-2022/1-ACTS/DAJI

Date du : 13 janvier 2022

Rapport de présentation

OBJET : Délégation de signature à madame Karen NG, adjointe au chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative de la direction des affaires juridiques et institutionnelles.

PJ : Un projet d'arrêté modifiant l'arrêté n° 3947-2019/ARR/DJA du 19 décembre 2019 portant délégation de signature aux agents de la direction des affaires juridiques et institutionnelles de la province Sud.

Suite au départ de madame Aurélia NAFOUI le 30 juin 2021, le poste d'adjoint au chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (SSACA) de la direction des affaires juridiques et institutionnelles a fait l'objet d'un avis de vacance de poste.

Ainsi, conformément à la procédure de recrutement mise en œuvre, madame Karen NG, attachée d'administration du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie, a été retenue sur le poste et a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2022.

Il convient dès lors de lui accorder une délégation de signature permanente à l'identique de celle attribuée à son prédécesseur.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.